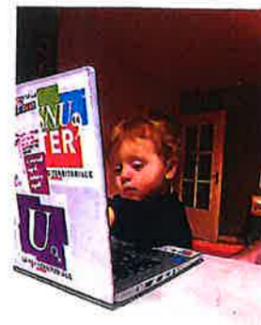


Superbe journal, rempli d'info à propos de nos métiers et nous pouvons nous abonner à leur newsletter qui complète les connaissances juridiques.

<https://lesprosdela petiteenfance.fr>



Journal mensuel, parlant pédagogie, idées d'activités,



<https://pasdebebesalaconsigne.com>



Militantisme et développement durable

La FSU Territoriale-Snuter 94

Je souhaite : Avoir des renseignements Adhérer au syndicat FSU-SNUTER 94

NOM.....PRENOM.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL..... VILLE.....
 TELEPHONE..... ADRESSE MAIL.....
 LIEU DE TRAVAIL.....
 DATE..... SIGNATURE:.....

Bulletin à renvoyer à l'adresse ci dessous :

La FSU Territoriale-Snuter 94
 Immeuble Corbusier
 1 rue Le Corbusier
 94000 Créteil



Ce journal est réalisé grâce aux cotisations de vos collègues adhérents à notre syndicat

La FSU Territoriale

SNUTER 94
 Immeuble «Corbusier»
 1 rue Le Corbusier
 94000 CRETEIL
 ☎ 01 49 56 53 29

✉ contact.fsu-territoriale@valdemarne.fr

- Sommaire**
- Fermeture estivale
 - Naïveté ou manipulation
 - Liens professionnels



Section Crèches et PMI
 1 rue Le Corbusier
 94000 CRETEIL
 ☎ : 01.49.56.53.64
 : 06.79.76.89.12
 ✉ : sdu-pmi-creches@valdemarne.fr

MAG'CRECHE et PMI
 Mars 2023
 N° 96



Crèches fermées... 9 jours de congés Obligatoires (7 au 18 août 2023)

Nous venons d'apprendre que le Président du Conseil Départemental, Monsieur Olivier CAPITANIO, notre employeur et Monsieur Camille Kupisz, Directeur général adjoint du Pôle Petite Enfance (DGA), ont décidé la fermeture de l'ensemble des crèches départementales du : Lundi 7 août 2023 au vendredi 18 août 2023

Aucun échange, aucune concertation : ni avec les agents ni avec les directions !!! Pourquoi cette décision ?

En plus des 4 jours en 2023 imposés à l'occasion des congés de fin d'année, cette décision impose une prise supplémentaire de congé de 9 jours ouvrés.

Parlons alors d'équité avec tous les collègues du CD, question tant rabattue par notre Employeur !!!!

Une fois encore, un acte posé de façon unilatérale sans penser aux conséquences d'une telle décision sur l'organisation des services avant et après cette fermeture !!!

A quel moment les besoins et organisations des usagers et ceux des personnels sont-ils pris en compte ?

Quel regard sur l'impact et les conséquences d'une telle décision sur la vie personnelle des agents (financier, garde partagée, vacances du conjoint...) ???

Nous dénonçons et refusons cet acte autoritaire « tombé du ciel » !!!

NOUS, C'EST ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

C'est pourquoi nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et relayer vos revendications (pétition, grève, rassemblement, assemblée générale...)

Juillet 2022 : « Les agents techniques ne portent pas les enfants »...(responsable de la collectivité)

Mai-Août -Nov. 2022 : Les crèches ne seront pas fermées en Août 2023 (journée territoriale)

Février 2023 : crèches fermées du 7 au 18 août 23

60% de personnels non qualifiés + 40% personnels qualifiés = 100% de personnels qualifiés...

Oups, cherchez l'erreur !!!

8 mars : Journée Internationale des droits des femmes...

2023 : Suppression des « 4h » pour les personnels des crèches. Il faut participer aux initiatives...

Parité, égalité entre les directions et services ?

**MECONNAISSANCES OU MEPRIS
NAÏVETE OU MANIPULATION
Nous ne sommes pourtant pas des marionnettes !!!**

Février 2023 : « Les agents techniques ne comptent pas dans le taux d'encadrement. Ils ne doivent pas aller auprès des enfants » (Direction des crèches).

Depuis quand ?

Janvier 2020 : Mise en place de l'expertise sur les conditions de travail des agents des Crèches Départementales

Février 2023 : Le DGA, la DRH et la D° des crèches ne savent pas de quoi on parle et ne connaissent pas l'organisation de cette expertise en cours

Quel respect pour les personnels et pour l'organisme « Alternatives Ergonomiques » qui se sont investis depuis 2 ans ?

Habillage/déshabillage compté dans le temps de travail : la DC dit NON, la DRH dit OUI...mais ne peut pas l'écrire.

Quel respect pour les équipes...Qui croire ?

Septembre 2023 : Mise en place de l'accueil à temps partiel (PSU) **Quelle concertation avec les agents ? Quelles organisations, quelles réflexions pédagogiques , quels accompagnements pour les équipes...**

Mai - 2 février 23 : Rétrocession des Crèches Départementales au Privé : « Ce n'est pas à l'ordre du jour »...**Peut-on les croire ? Au vu de tous les autres exemples...**